

CITÉS INTERCULTURELLES CONSTRUIRE DES PONTS, ABATTRE LES MURS

Égalité réelle - Indicateur 4 : Communication et promotion des droits humains et de l'égalité

Vous pourriez envisager de vous adresser à votre équipe chargée des médias ou de la communication ou avec votre service chargé des questions d'égalité pour discuter des bonnes pratiques dans le domaine de la communication accessible et demandez-vous si vous pouvez en tenir compte dans le projet, par exemple dans la conception d'un dépliant ou d'une affiche ou dans votre façon de faire connaître les événements sur les réseaux sociaux. Vous pouvez également consulter le site web du Conseil de l'Europe pour en apprendre davantage sur l'importance des médias associatifs.

Sources d'inspiration provenant d'autres villes

La ville de <u>Turin</u> (Italie) a accueilli un <u>atelier de deux jours</u> sur la communication interculturelle et la médiation à l'intention des responsables municipaux et municipales et des décideurs et décideuses politiques italien-ne-s en 2018 sur le thème « Expliquer l'interculturalité : comment présenter, discuter et défendre les politiques interculturelles au niveau local ». Deux questions principales ont été abordées au cours de cet atelier : comment communiquer efficacement sur les politiques et stratégies interculturelles auprès des citoyen-ne-s et comment établir un dialogue constructif dans le cadre de tables rondes, de réunions d'arrondissement et d'événements de quartier ?

À <u>Sabadell</u> (Espagne) le projet intitulé « Coudre nos droits » s'inspire d'une réflexion sur la Déclaration universelle des droits humains. Des femmes de Sabadell se sont réunies afin de partager leurs expériences et les représenter par des activités de couture. Ainsi, chaque ouvrage est accompagné d'un article de cet instrument fondamental dans le domaine des droits humains. Des ateliers sont organisés dans des centres civiques et les femmes sont encouragées à raconter leurs histoires à d'autres femmes du quartier. Les travaux ont été exposés au centre civique qui a accueilli les ateliers.

<u>La ville d'Ansan</u> (République de Corée) gère un projet de journal multiculturel en coopération avec une entreprise de médias locale, qui fournit aux personnes non ressortissantes un éventail d'informations sur la ville deux fois par mois. Le journal est tiré à 20 000 exemplaires. La ville organise aussi des cours pour enseigner à ses habitant-e-s comment se servir de YouTube, des réseaux sociaux et des blogs pour publier leurs propres contenus.

Établie en France, à <u>Paris</u>, la Maison des journalistes est une association gouvernementale qui accueille des journalistes réfugié-e-s qui ont fui leur pays. L'organisation les accompagne à chaque étape de leur parcours pour obtenir l'asile et leur donne les moyens de s'exprimer librement.

La commune de <u>Cascais</u> (Portugal), a créé une page web afin de partager les histoires des personnes issues de l'immigration qui résident dans la ville. Tout groupe de deux personnes ou plus, dont l'un des membres est né à Cascais et l'autre non, peut partager son histoire sur le site internet. Les personnes peuvent y raconter comment elles sont arrivées à Cascais et comment elles ont rencontré l'autre personne mentionnée dans la présentation et parler de leur vie et des interactions dans leur ville. La narration se fait sous forme de texte, illustré par des images.

Ceci est un extrait du guide <u>Quel est le degré d'interculturalité de votre politique ou de votre projet</u>. Consultez le guide complet pour découvrir tous les indicateurs, listes de vérification et bonnes pratiques.